

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MARDI 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente juin à 19 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF.

Présents : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe (pouvoir de Antoine BOUSSELIN) – BOIREAU Christophe - SAINT-JEAN Stéphanie (pouvoir de Sylvie CUBEAU) - MANDOT Pascal - GUILLAUT Pascal (pouvoir de GROLLEAU Sylvain) - HERVE Véronique - CUREAU Sabrina - BRETECHER Syndie — MANCEAU Julien - PERCEVAULT Laura. GUION-RICHARD Valérie - MASSON Nicolas.

Excusés ayant donné pouvoir : BOUSSELIN Antoine (pouvoir à Jean-Philippe RETIF) CUBEAU Sylvie (pouvoir à Stéphanie SAINT-JEAN) - GROLLEAU Sylvain (pouvoir à Pascal GUILLAUT)

Absent :

Secrétaire de séance : M. BOIREAU Christophe

Avant la séance du conseil municipal M. le Maire avait donné rendez-vous aux conseillers afin de visiter l'école, le restaurant scolaire et la Société « l'Espérance ».

PV du 12 mai 2026 adopté à l'unanimité.

❶ PRESENTATION SUCCINCTE DES GRANDES LIGNES DU BUDGET COMMUNAL :

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux le budget de la commune qui avait déjà été voté par le conseil municipal précédent. Chaque commission souhaite connaître leur possibilité financière pour réaliser des projets, A voir lors du prochain conseil municipal

❷ DELIBERATION DEVIS COLOMBARIUM

Suite à des visites dans les cimetières des communes voisines, le conseil municipal a décidé d'installer un columbarium 12 cases, et après en avoir délibéré, valide le devis de la société DIGNITE FUNERAIRE, Agence PF RABINEAU de Longué-Jumelles et autorise Monsieur le Maire à signer le devis après quelques modifications à apportées.

❸ DELIBERATION DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Monsieur le Maire rappelle que ce dispositif « Argent de poche » permet aux adolescents de 14 à 17 ans d'effectuer des petits travaux sur la commune pendant une semaine, encadré par un agent technique.

Après concertation, le conseil municipal valide à l'unanimité les modalités suivantes :

- 4 heures effectives par jeune et par jour
- Indemnisation fixée à 20€ par jour

Ce dispositif permettra à 13 enfants de participer à cette action.

QUESTIONS DIVERSES

Demande d'intervention M. le Président de l'Agglo : M. CREUXLEBOIS Lambert souhaite assister à une réunion de conseil municipal afin de rencontrer chaque élu du territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire : date à prévoir

Remplacement pour les congés d'été :

Comme l'année passée, M. DINAND Mathéo intégrera le service technique du 6 juillet au 21 août 2026. Le conseil municipal valide la création d'un poste d'adjoint technique non permanent saisonnier.

Travaux peintures et aménagement du bourg (Zone 30) :

Les travaux concernant les peintures ainsi que l'aménagement du bourg sont prévus pour début septembre

Pique-nique communal : En raison des fortes chaleurs annoncées, le pique-nique communal est annulé le dimanche 5 juillet.

Devis Entreprise BAUNE : Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'état de la toiture de l'Église Notre-Dame. Après concertation, les membres du conseil municipal valide le devis de l'entreprise BAUNE pour un montant de 4 844.45 TTC.

Réunion de Tennis : A la demande de plusieurs administrés qui souhaiteraient utiliser le terrain, une réunion est organisée le Mardi 7 juillet 2026 à 18h à la Mairie pour la remise en route de l'association.

Fauchage : Il va être procédé à un débroussaillage par les employés communaux à tous les carrefours nécessitant une meilleure visibilité pour les conducteurs.

École et cantine : Suite aux fortes chaleurs qui sont de plus en plus fréquentes, le conseil municipal décide d'installer un store à l'entrée de la cantine de 6m par 3 et une pergola qui sera végétalisée par la suite de 12 m par 4 devant les classes ; ce qui permettra d'avoir de l'ombre dans la cour et d'éviter le soleil directement sur les vitres des deux classes.

Remerciements : les Restos du Cœur et le RASED remercient la commune pour les subventions, ainsi que Cathy Dinand et Jean-Philippe Rétif suite aux décès de leurs proches

Comice et fête au village : il aura lieu les 29 et 30 août.

Des cartes sont disponibles et vente pour les repas du samedi soir et dimanche midi à la Mairie.

Pour des raisons de sécurité, il serait souhaitable de faire enlever les souches sur le terrain communal le long du bois.

Car scolaire : il serait bon de prévoir un marquage au sol pour l'arrêt du car à la gare.

Personnel communal : Un entretien individuel sera effectué avec chaque employé communal en septembre prochain

Lotissement la Clé des champs : il va être envisager de clôturer le trou récupérateur des eaux pluviales pour une question de sécurité

Mur place de Mairie : le propriétaire dont le mur est mitoyen avec la commune sur la place de la Mairie, souhaite mettre de la glycine sur le haut du mur. Le conseil donne son accord

La séance est levée à 21h15

Le Maire,
Jean-Philippe RETIF

Le Secrétaire de séance,
Christophe BOIREAU